

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [chantal lalonde](#)

<https://www.cadre21.org/membres/47dbb6f975b846500cce27ca>

Date d'obtention : 2021-04-08 17:45:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette façon de faire est vraiment la meilleure à mes yeux . Tous les intervenants s'arriment afin de poser les mêmes questions et surtout d'intervenir dans le but de soutenir et éduquer nos jeunes. De ne pas oublier de rassurer la victime et de protéger la personne qui m'a donné l'information. Agir rapidement

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

être plus à l'aise de poser mes questions étant donné que j'ai une grille à suivre. De ne pas avoir peur d'oublier une question importante.

De ne jamais demander à l'élève de voir le contenu de son téléphone.

Seulement si je soupçonne un élève d'avoir du contenu dans son téléphone (cas d'un acte malveillant) je confisque son cellulaire et j'appelle la police.

Je me sent prête à intervenir convenablement.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

M'assurer d'agir rapidement et efficacement en suivant bien les consignes:

rassurer et soutenir mon jeune, établir un bon lien avec la victime, évaluer l'incident sans jugements, remplir ma grille pour déterminer la nature, l'intention et l'étendue. demander qui est au courant de la situation, vérifier les informations auprès des autres jeunes ou témoins, one on one avec chacun d'eux en leur demandant de ne plus parler de cet incident.